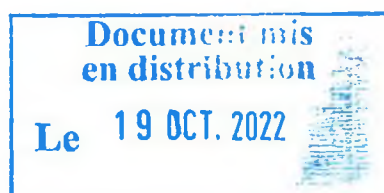


ASSEMBLÉE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

Commission des institutions, des
affaires internationales et européennes
et des relations avec les communes

N° 106-2022



Papeete, le 19 OCT. 2022

RAPPORT

relatif à un projet de délibération portant approbation du compte administratif du Conseil économique, social, environnemental et culturel et constatant la concordance des résultats avec le compte de gestion pour l'année 2021,

présenté au nom de la commission des institutions, des affaires internationales et européennes et des relations avec les communes,

par Madame la représentante Sylvana PUHETINI,

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les représentants,

Par lettre n° 5170/PR du 22 juillet 2022, le Président de la Polynésie française a transmis aux fins d'examen par l'assemblée de la Polynésie française, un projet de délibération portant approbation du compte administratif du Conseil économique, social, environnemental et culturel et constatant la concordance des résultats avec le compte de gestion pour l'année 2021.

Conformément à la délibération n° 95-205 AT du 23 novembre 1995 modifiée portant réglementation budgétaire, comptable et financière de la Polynésie française et de ses établissements publics, le CESEC présente son projet d'arrêté de compte administratif pour l'exercice 2021.

Un rappel des prévisions budgétaires (I), le bilan d'activité du CESEC (II), l'exécution du budget (III) ainsi que le compte de gestion du Payeur de la Polynésie française (IV) de l'exercice 2021 sont successivement présentés ci-après.

I. RAPPEL DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE 2021

L'article 152 de la loi organique statutaire prévoit que le fonctionnement du CESEC est assuré par une dotation spécifique qui constitue une dépense obligatoire inscrite au budget de la Polynésie française.

À ce titre et conformément à la délibération n° 2020-73 APF du 3 décembre 2020 approuvant le budget général de la Polynésie française, la dotation au profit du CESEC a été arrêtée à la somme de 112 085 400 F CFP, répartie comme suit¹ :

- en section de fonctionnement : 94 385 400 F CFP ;

- en section d'investissement : 17 700 000 F CFP.

Le budget primitif de fonctionnement, constitué par la dotation globale spécifique de la Polynésie française, s'élève à 94 385 400 F CFP. Quant au budget primitif d'investissement de l'institution, il a été constitué par la subvention d'équipement reçue de la Polynésie française d'un montant de 10 700 000 F CFP et par un montant de 7 000 000 F CFP pour les amortissements des immobilisations de ses biens.

¹ Décision n° 2020-15C CESEC du 28 décembre 2020 portant adoption du budget primitif du Conseil économique, social, environnemental et culturel de la Polynésie française pour l'exercice 2021

En cours d'année, les prévisions budgétaires ont été modifiées par cinq décisions² (deux autres décisions sont relatives à une modification liée au compte d'affectation de la dotation du CESEC³) :

- en section de fonctionnement : deux reports de résultats ont été effectués, le premier par décision du 22 septembre 2021 correspondant au résultat de l'exercice 2020 sur 2021 à hauteur de **23 000 000 F CFP**, le second par décision du 7 décembre 2021 concernant le report des résultats comptables cumulés (c'est-à-dire l'ensemble des résultats des exercices antérieurs) à hauteur de **51 069 441 F CFP** pour se conformer à la réglementation en vigueur. Par ailleurs, par décision du 28 octobre 2021, le budget de l'institution a été complété d'une dotation supplémentaire de **2 571 466 F CFP** correspondant au montant des frais avancés par le CESEC lors de la mission *Reko Tika* ;

- en section d'investissement : une modification des montants affectés par ligne budgétaire a été effectuée par décision du 26 mars 2021 pour ajuster au mieux les dépenses aux besoins réels et le résultat d'investissement cumulé a été reporté par décision du 5 juillet 2021 à hauteur de **51 194 197 F CFP**.

En définitive, le budget modifié du CESEC pour l'exercice 2021 s'établit comme suit :

➤ **En section de fonctionnement : 171 026 307 FCFP**

➤ **En section d'investissement : 68 894 197 FCFP**

II. LE BILAN D'ACTIVITE DU CESEC POUR 2021

En 2021 et malgré le contexte sanitaire et économique particulier qui a perduré en raison de la pandémie de covid-19, l'activité du CESEC s'est accrue et a été plus importante que celle des trois dernières années.

L'institution a ainsi rendu 38 avis (nombre jamais encore atteint), 1 rapport sur auto-saisine et 2 vœux, soit une production totale inédite de 41 textes. Elle a tenu de ce fait 209 réunions de commissions permanentes et 25 assemblées plénières. En ajoutant les 3 réunions de la commission du budget, le CESEC totalise 237 réunions en 2021. Comparativement à l'année 2020, près d'une centaine de réunions supplémentaires se sont tenues (138 réunions en 2020).

En effet, impacté par la crise, l'activité du CESEC affichait en 2020 : une production totale de 22 avis rendus, 114 réunions de commissions permanentes, 4 réunions de la commission du budget et 20 assemblées plénières.

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre d'assemblées plénières	20	18	23	27	24	8	19	20	25
Nombre de commissions du budget	5	5	4	6	3	2	3	4	3
Nombre de commissions permanentes	215	150	274	201	267	55	187	114	209
Nombre d'avis rendus sur saisine	20	14	32	28	34	10	23	22	38
Nombre d'auto-saisines	4	0	2	0	0	0	1	0	1
Nombre de vœux	0	4	1	2	2	0	3	0	2
Production totale	24	18	35	30	36	10	27	22	41

III. L'EXECUTION DU BUDGET

Sur la base de son activité comptable et financière :

➤ En section de fonctionnement, l'institution a dépensé **110 691 018 F CFP** ;

➤ En section d'investissement, l'institution a dépensé **56 212 697 F CFP** correspondant notamment au règlement du marché de rénovation des installations de climatisation et aux divers travaux d'embellissement (peinture de la façade de l'immeuble, etc.).

² Décisions n°s 2021-2C CESEC du 26 mars 2021, 2021-4C CESEC du 5 juillet 2021, 2021-5C CESEC du 22 septembre 2021, 2021-6C CESEC du 28 octobre 2021 et 2021-7C CESEC du 7 décembre 2021

³ Décisions n°s 2021-1C CESEC du 26 janvier 2021 (l'article « 7412-Dotation globale forfaitaire de la Polynésie française » devient « 741-Dotations ») et 2021-3C CESEC du 26 avril 2021 (l'article « 741-Dotations » devient « 7413-Dotation globale spécifique de la Polynésie française »)

1. En section de fonctionnement

Les résultats définitifs de l'exercice 2021 sont les suivants :

- Budget primitif	94 385 400 F CFP
- Budget modifié	171 026 307 F CFP
- Recettes totales réalisées	171 080 132 F CFP
- Dépenses totales réalisées.....	110 691 018 F CFP
- Résultat cumulé au 31/12/2020	74 069 441 F CFP
- Déficit de clôture au 31/12/2021	13 680 327 F CFP
- Résultat cumulé au 31/12/2021	60 389 114 F CFP

Le résultat de clôture de la section de fonctionnement est déficitaire de 13 680 327 F CFP, compensé par le résultat cumulé au 31 décembre 2020 de 74 069 441 F CFP. Par conséquent, le résultat de fonctionnement cumulé s'élève au 31 décembre 2021 à 60 389 114 F CFP.

a. Recettes de fonctionnement

Le tableau ci-après donne la ventilation par nature de ces recettes :

Mission	Article	Libellé	Prévisions primitives	Prévisions modifiées	Montants réels	Rappel 2020
960	7413	Dotation globale spécifique de la Polynésie française	94 385 400	96 956 866	96 956 866	94 385 400
	773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs)			53 825 ⁴	
	7788	Produits exceptionnels divers				76 229
	7412	Dotation globale forfaitaire de la Polynésie française				-37 750 000
	7412	Dotation globale forfaitaire de la Polynésie française				37 750 000
991	002	Résultat de fonctionnement reporté		74 069 441	74 069 441	
TOTAL			94 385 400	171 026 307	171 080 132	94 461 629

b. Dépenses de fonctionnement

Le montant définitif des mandats réalisés pour l'année 2021 s'élève à 110 691 018 F CFP, représentant une réalisation de 117 % du budget primitif.

Mission	Article	Libellé	Prévisions primitives	Prévisions modifiées	Réalizations 2021		Rappel 2020
					Mandats	en %	
			a	b	c	d=c/a	
960	606	Achats non stockés de matières et fournitures	7 800 000	9 100 000	7 862 192	101%	7 779 410
	613	Locations	1 500 000	1 500 000	1 247 413	83%	1 304 570
	615	Entretien et réparation	6 900 000	6 900 000	4 867 852	71%	4 187 856
	616	Primes d'assurances	350 000	350 000	331 747	95%	315 402
	618	Divers services extérieurs	300 000	300 000	299 019	100%	0
	623	Publicité, publication, relations publiques	2 500 000	2 500 000	1 445 559	58%	1 571 326
	624	Transports (personnel administratif)	600 000	1 066 000	1 027 516	171%	396 098
	625	Déplacements et missions (personnel administratif)	700 000	1 300 000	960 000	137%	720 000
	626	Frais postaux et frais de télécommunications	1 500 000	1 500 000	1 212 030	81%	1 253 176
	628	Divers - autres services extérieurs	2 500 000	2 500 000	1 926 799	77%	2 088 405
	653	Indemnités, vacation et frais de mission des membres	61 035 400	135 310 307	81 068 215	133%	45 698 998
	672	Charges sur exercices antérieurs	300 000	300 000	142 185	47%	279 752
	673	Titre sur exercice antérieur	0	0		0%	0
	Total du chapitre 960		85 985 400	162 626 307	102 390 527	119%	65 594 993
961	681	Dotations aux amortissements et provisions	7 000 000	7 000 000	6 994 526	99,9 %	6 994 651
Total du chapitre 961			7 000 000	7 000 000	6 994 526	100%	6 994 651
962	641	Rémunérations du personnel	1 000 000	1 000 000	977 250	98 %	392 680
	645	Charges sociales	400 000	400 000	328 715	82 %	188 850
Total du chapitre 962			1 400 000	1 400 000	1 305 965	93%	581 530
TOTAL			94 385 400	171 026 307	110 691 018	117%	73 171 174

⁴ Il s'agit du remboursement d'une facture intervenue fin 2021 mais non ventilé sur cet exercice.

Conséquence du surcroît d'activité de l'institution en 2021, les dépenses de fonctionnement affichent une augmentation de 51,3 % par rapport à celles de l'exercice précédent.

En raison notamment des différents déplacements de l'année (Reko Tika, assemblées des CESER de France, etc.) et des dépenses supplémentaires liées aux travaux de climatisation et d'assainissement du CESEC, des compléments au budget primitif ont été apportés aux articles :

- 606 « Achats non stockés de matières et fournitures », passant de 7,8 millions F CFP à 9,1 millions F CFP ;
- 624 « Transports (personnel administratif) », passant de 600 mille F CFP à 1,066 million F CFP ;
- 625 « Déplacements et missions (personnel administratif) », passant de 700 mille F CFP à 1,3 million F CFP ;
- 653 « Indemnités, vacation et frais de mission des membres », passant de 61,035 millions F CFP à 135,310 millions F CFP.

Au niveau du personnel de l'institution, il convient de rappeler que des agents de la fonction publique du Pays sont affectés au secrétariat général du CESEC en vertu de l'article 38 de la délibération n° 2005-64 APF du 13 juin 2005 modifiée, qui dispose que « *le secrétariat général est composé de personnels de l'administration de la Polynésie française, affectés au Conseil économique, social et culturel et régis selon les modalités prévues par leur statut respectif* ».

En 2021, 17 agents de la Polynésie française étaient ainsi en poste au CESEC, dont 7 de catégorie A, 5 de catégorie B ou CC2 et 5 de catégorie D ou CC5.

L'évolution des effectifs a été la suivante sur la période allant de 2016 à 2021 :

Catégorie	2016	2017	2018	2019	2020	2021
A	6*	6*	7*	7*	7*, dont 1 ANT	7*, dont 1 ANT
B/CC2	6	6	5	5	5	5, dont 1 ANT
C	0	0	0	0	0	0
D/CC5	5	5	5	5	5	5
TOTAL	17	17	17	17	17	17

* dont 1 en décharge totale d'activité de service pour exercice d'une activité syndicale auprès de la CSTP-FO

Les charges de personnel correspondantes ne sont pas inscrites dans les comptes du CESEC mais dans ceux de la collectivité de la Polynésie française.

Sur la période allant de 2016 à 2021, ces charges ont été de :

2016	2017	2018	2019	2020	2021	Évolution 2020-2021
113 074 138	113 140 844	107 578 957	107 768 292	111 367 202	115 049 969	3,3 %

2. En section d'investissement

Les résultats définitifs de l'exercice 2021 sont les suivants :

- Budget primitif 17 700 000 F CFP
- Budget modifié 68 894 197 F CFP
- Recettes totales réalisées 68 888 723 F CFP
- Dépenses totales réalisées..... 56 212 697 F CFP
- Résultat cumulé au 31/12/2020 51 194 197 F CFP
- **Déficit de clôture de l'exercice 2021..... 38 518 171 F CFP**
- Résultat cumulé au 31/12/2021 12 676 026 F CFP

Le résultat de clôture de la section d'investissement est déficitaire de 38 518 171 F CFP, compensé par le résultat cumulé au 31 décembre 2020 de 51 194 197 F CFP. Par conséquent, le résultat d'investissement cumulé s'élève au 31 décembre 2021 à 12 676 026 F CFP.

a) Recettes d'investissement

Le tableau ci-dessous donne la ventilation par nature de ces crédits de paiement :

Mission	Article	Libellé	Prévisions primitives	Prévisions modifiées	Réalisations	Rappel 2020
900	131	Subvention d'équipement	10 700 000	10 700 000	10 700 000	13 000 000
	281	Amortissement des immobilisations corporelles	7 000 000	7 000 000	6 994 526	6 994 651
951	001	Résultat d'investissement reporté		51 194 197	51 194 197	
TOTAL			17 700 000	68 894 197	68 888 723	19 994 651

b) Dépenses d'investissement

Le montant définitif des mandats réalisés pour l'année 2021 s'élève à 56 212 697 FCFP.

Chapitre	Article	Libellé	Prévisions primitives	Prévisions modifiées	Réalisations Mandats	Rappel 2020
900	203	Frais d'études, de recherches et développement		2 192 786	1 265 600	415 840
	205	Concessions et droits similaires, brevets, licences		1 871 152		231 050
	213	Constructions	4 500 000	9 789 459	8 582 913	3 710 541
	215	Installations, matériels et outillages techniques	5 500 000	7 812 450	8 714 348	4 551 065
	216	Collections d'œuvre d'art				1 260 000
	218	Autres immobilisations corporelles	7 700 000	9 948 935	3 404 059	3 259 588
	231	Aménagement constructions en cours		37 279 415	34 245 777	3 720 585
TOTAL			17 700 000	68 894 197	56 212 697	17 148 669

En raison principalement de la clôture en juillet 2021 du marché de climatisation de l'institution et de son règlement, les dépenses d'investissement ont augmenté de 227,8 % par rapport à celles de l'exercice précédent.

En outre, des travaux d'embellissement et de maintenance du bâtiment ont été réalisés en 2021, dont :

- travaux de la charpente et des gouttières ;
- détapissage des murs du rez-de-chaussée ;
- réfection des faux-plafonds impactés par l'installation des nouveaux climatiseurs.

Enfin, des dépenses ont été prévues pour l'achat de matériels informatiques, de fauteuils pour la salle de commission « Turama », de micros et destinées au remplacement de la voiture de service.

IV. LE COMPTE DE GESTION DU PAYEUR DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Le compte de gestion du Payeur de la Polynésie française, pour l'exercice 2021, est arrêté comme suit :

Pour l'exercice 2021

	Fonctionnement	Investissement	Totaux
Recettes	97 010 691	17 694 526	114 705 217
Dépenses	110 691 018	56 212 697	166 903 715
Solde	- 13 680 327	- 38 518 171	- 52 198 498

Résultats cumulés

	Fonctionnement	Investissement	Totaux
Antérieur (à 2021)	74 069 441	51 194 197	125 263 638
Exercice 2021	- 13 680 327	- 38 518 171	- 52 198 498
Cumuls	60 389 114	12 676 026	73 065 140

La concordance des résultats du compte de gestion en provenance du payeur de la Polynésie et du compte administratif pour l'exercice 2021 est constatée.

À la clôture de l'exercice 2021, le report à nouveau est de – 13 680 327 F CFP et le fonds de roulement du CESEC est de : **60 389 114 F CFP**.

*
* *

Examiné en commission le 19 octobre 2022, le projet de délibération portant approbation du compte administratif du Conseil économique, social, environnemental et culturel et constatant la concordance des résultats avec le compte de gestion pour l'année 2021 a recueilli un vote favorable unanime des membres de la commission.

En conséquence, la commission des institutions, des affaires internationales et européennes et des relations avec les communes propose à l'assemblée de la Polynésie française d'adopter le projet de délibération ci-joint.

LA RAPPORTEURE

Sylvana PUHETINI

**ASSEMBLÉE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE**

NOR : CES22000328DL

DÉLIBÉRATION N°

/APF

DU

portant approbation du compte administratif du Conseil économique, social, environnemental et culturel et constatant la concordance des résultats avec le compte de gestion pour l'année 2021

L'ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 modifiée complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la délibération n° 95-205 AT du 23 novembre 1995 modifiée, portant adoption de la réglementation budgétaire, comptable et financière de la Polynésie française et de ses établissements publics ;

Vu la délibération n° 2005-64 APF du 13 juin 2005 modifiée, portant composition, organisation et fonctionnement du Conseil économique, social et culturel de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 1329 CM du 22 juillet 2022 soumettant un projet de délibération à l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu la lettre n° /2022/APF/SG du portant convocation en séance des représentants à l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu le rapport n° du de la commission des institutions, des affaires internationales et européennes et des relations avec les communes ;

Dans sa séance du

A D O P T E :

Article 1^{er}.- Le montant définitif des recettes du compte administratif du Conseil économique, social, environnemental et culturel de la Polynésie française pour l'exercice 2021 est arrêté à la somme de CENT QUATORZE MILLIONS SEPT CENT CINQ MILLE DEUX CENT DIX SEPT francs (1 14 705 217 F CFP) se décomposant comme suit :

Section I Fonctionnement	97 010 691
Section II Investissement	17 694 526
Total	114 705 217

Article 2.- Le montant définitif des dépenses du compte administratif du Conseil économique, social, environnemental et culturel de la Polynésie française pour l'exercice 2021 est arrêté à la somme de CENT SOIXANTE SIX MILLIONS NEUF CENT TROIS MILLE SEPT CENT QUINZE francs (166 903 715 F CFP) se décomposant comme suit :

Section I Fonctionnement	110 691 018
Section II Investissement	56 212 697
Total	166 903 715

Article 3.- Le compte administratif du Conseil économique, social, environnemental et culturel pour l'exercice 2021 annexé à la présente délibération, est définitivement fixé ainsi qu'il suit (en F CFP) :

	Section I Fonctionnement	Section II Investissement	Totaux
RECETTES (en F CFP)	97 010 691	17 694 526	114 705 217
DÉPENSES (en F CFP)	110 691 018	56 212 697	166 903 715
RÉSULTAT	- 13 680 327	- 38 518 171	- 52 198 498

Article 4.- Les différences entre ces résultats et les prévisions budgétaires sont approuvées.

Article 5.- Est constatée pour l'exercice 2021, la concordance des résultats entre le compte administratif et le compte de gestion du Conseil économique, social, environnemental et culturel.

Article 6.- Le Président de la Polynésie française est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée au *Journal officiel* de la Polynésie française.

La secrétaire,

Le Président,

Béatrice LUCAS

Gaston TONG SANG

COMPTE ADMINISTRATIF DU CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ENVIRONNEMENTAL ET CULTUREL

EXERCICE 2021

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

Mission	Article	Libellé	Prévisions primitives	Prévisions modifiées	Montants réels	Rappel 2020
960	7413	Dotation globale spécifique de la Polynésie française	94 385 400	96 956 866	96 956 866	94 385 400
	773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs)			53 825	
	7788	Produits exceptionnels divers				76 229
	7412	Dotation globale forfaitaire de la Polynésie française			-	37 750 000
	7412	Dotation globale forfaitaire de la Polynésie française				37 750 000
991	2	Résultat de fonctionnement reporté		74 069 441	74 069 441	
TOTAL			94 385 400	171 026 307	171 080 132	94 461 629

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

Mission	Article	Libellé	Prévisions primitives	Prévisions modifiées	Montants réels	Rappel 2020
900	131	Subvention d'équipement	10 700 000	10 700 000	10 700 000	13 000 000
	281	Amortissement des immobilisations corporelles	7 000 000	7 000 000	6 994 526	6 994 651
951	1	Résultat d'investissement reporté		51 194 197	51 194 197	
TOTAL			17 700 000	68 894 197	68 888 723	19 994 651

**COMPTE ADMINISTRATIF DU CONSEIL ECONOMIQUE
SOCIAL ENVIRONNEMENTAL ET CULTUREL
EXERCICE 2021**

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

Mission	Article	Libellé	Prévisions primitives	Prévisions modifiées	Réalizations 2021		Rappel 2020
					Mandats	en %	
			a	b	c	d = c/a	
960	606	Achats non stockés de matières et fournitures	7 800 000	9 100 000	7 862 192	101%	7 779 410
	613	Locations	1 500 000	1 500 000	1 247 413	83%	1 304 570
	615	Entretien et réparations	6 900 000	6 900 000	4 867 852	71%	4 187 856
	616	Primes d'assurances	350 000	350 000	331 747	95%	315 402
	618	Divers services extérieurs	300 000	300 000	299 019	100%	0
	623	Publicité, publications, relations publiques	2 500 000	2 500 000	1 445 559	58%	1 571 326
	624	Transports (personnel administratif)	600 000	1 066 000	1 027 516	171%	396 098
	625	Déplacements et missions (personnel administratif)	700 000	1 300 000	960 000	137%	720 000
	626	Frais postaux et frais de télécommunications	1 500 000	1 500 000	1 212 030	81%	1 253 176
	628	Divers - autres services extérieurs	2 500 000	2 500 000	1 926 799	77%	2 088 405
	653	Indemnités, vacation et frais de mission des membres	61 035 400	135 310 307	81 068 215	133%	45 698 998
	672	Charges sur exercices antérieurs	300 000	300 000	142 185	47%	279 752
	673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0	0		0%	0
Total de la mission 960			85 985 400	162 626 307	102 390 527	119%	65 594 993
961	681	Dotations aux amortissements et aux provisions	7 000 000	7 000 000	6 994 526	100%	6 994 651
Total de la mission 961			7 000 000	7 000 000	6 994 526	100%	6 994 651
962	641	Rémunérations du personnel	1 000 000	1 000 000	977 250	98%	392 680
	645	Charges sociales	400 000	400 000	328 715	82%	188 850
Total de la mission 962			1 400 000	1 400 000	1 305 965	93%	581 530
TOTAL			92 385 400	170 026 307	110 690 018	117%	72 971 174

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

Mission	Article	Libellé	Prévisions primitives	Prévisions modifiées	Réalizations 2021		Rappel 2020
					Mandats		
			a	b	c		
900	203	Frais d'études, de recherche et développement		2 192 786	1 265 600		415 840
	205	Concessions et droits similaires, brevets, licences		1 871 152	-		231 050
	213	Constructions	4 500 000	9 789 459	8 582 913		3 710 541
	215	Installations, matériels et outillages techniques	5 500 000	3 748 935	8 714 348		4 551 065
	216	Collections et œuvres d'art					1 260 000
	218	Autres immobilisations corporelles	7 700 000	14 012 450	3 404 059		3 259 588
	231	Aménagement constructions en cours		37 279 415	34 245 777		3 720 585
TOTAL			17 700 000	68 894 197	56 212 697		17 148 669

COMPTE ADMINISTRATIF DU CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ENVIRONNEMENTAL ET CULTUREL
BALANCE GENERALE
EXERCICE 2021

DEPENSES					RECETTES				
SECTION DE FONCTIONNEMENT					SECTION DE FONCTIONNEMENT				
MISSION	LIBELLES	PREVISIONS PRIMITIVES	PREVISIONS MODIFIEES	REALISATIONS MANDATS	MISSION	LIBELLES	PREVISIONS PRIMITIVES	PREVISIONS MODIFIEES	REALISATIONS TITRES
960	Pouvoirs publics	85 985 400	162 626 307	102 390 527	960	Pouvoirs publics	94 385 400	96 956 866	96 956 866
961	Dotations aux amortissements et provisions	7 000 000	7 000 000	6 994 526		Mandats annulés (sur exercices antérieurs)			53 825
962	Personnel	1 400 000	1 400 000	1 305 965	991	Résultat de fonctionnement reporté		74 069 441	74 069 441
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT		94 385 400	171 026 307	110 691 018	TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT		94 385 400	171 026 307	171 080 132

SECTION D'INVESTISSEMENT						SECTION D'INVESTISSEMENT					
MISS	Art	LIBELLES	PREVISIONS PRIMITIVES	PREVISIONS MODIFIEES	REALISATIONS MANDATS	MISS	Art	LIBELLES	PREVISIONS PRIMITIVES	PREVISIONS MODIFIEES	REALISATIONS TITRES
900	203	Frais d'études, de recherche et développement		2 192 786	1 265 600	900	1312	Subvention d'équipement reçue – Polynésie française	10 700 000	10 700 000	10 700 000
	205	Concession et droits similaires, brevets, licences		1 871 152			281	Amortissement des immobilisations corporelles	7 000 000	7 000 000	6 994 526
	213	Constructions	4 500 000	9 789 459	8 582 913	951	001	Résultat d'investissement reporté		51 194 197	51 194 197
	215	Installations, matériels et outillages techniques	5 500 000	3 748 935	8 714 348						
	218	Autres immobilisations corporelles	7 700 000	14 012 450	3 404 059						
	231	Aménagement constructions en cours		37 279 415	34 245 777						
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT			17 700 000	68 894 197	56 212 697	TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT			17 700 000	68 894 197	68 888 723

TOTAL GENERAL		112 085 400	239 920 504	166 903 715	TOTAL GENERAL		112 085 400	239 920 504	239 968 855
----------------------	--	--------------------	--------------------	--------------------	----------------------	--	--------------------	--------------------	--------------------

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT		PARTIE AFFECTE A L'INVESTISSEMENT		RESULTAT DE L'EXERCICE 2021		RESULTATS CUMULES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT
FONCTIONNEMENT		74 069 441			-13 680 327			60 389 114
INVESTISSEMENT		51 194 197			-38 518 171			12 676 026
Résultat cumulé		125 263 638			-52 198 498			73 065 140